

Magazine municipal d'information N°9 Décembre 2023

LES PRODUCTIONS DE LA **DARONNE** PRÉSENTENT

PARENTS

Spectacle

Samedi 1^{er} juin
à 20h30
à la salle des fêtes



MAIRIE

Tél. : 05 61 82 02 29 - accueil@villeneuvelesbouloc.fr
contact@villeneuvelesbouloc.fr

- Permanence mairie en dehors des horaires d'ouverture
06 43 02 49 01
- Régie cantine : cantine@villeneuvelesbouloc.fr
- Service communication :
communication@villeneuvelesbouloc.fr
- Service urbanisme : urbanisme@villeneuvelesbouloc.fr
- Service comptabilité :
comptabilite@villeneuvelesbouloc.fr
- Site internet : www.villeneuvelesbouloc.fr
- Service culture : culture@villeneuvelesbouloc.fr

URGENCES

- PHARMACIES DE GARDE : 3237
- SAMU : 15
- POMPIERS : 18
- GENDARMERIE : 17
- NUMÉRO D'URGENCE pour les personnes sourdes ou malentendantes : 114
- ENFANCE EN DANGER : 119
- NUMÉRO D'ÉCOUTE NATIONAL
VIOLENCES FEMMES INFO : 3919
- MÉDECIN DE GARDE : 3966
- CENTRE ANTI POISON : 05 61 77 74 47
- ACCUEIL MÉDICO TRAUMATIQUE : 05 62 18 33 83
25 avenue de Villemur 31140 Saint-Alban
- ERDF : 09 72 67 50 31

PERMANENCES JURIDIQUES

Conseil Départemental de l'accès au Droit

Pour toute question juridique vous pouvez consulter gratuitement en Haute-Garonne, des avocats, notaires et huissiers de justice. Plus d'infos : <https://www.cdad-hautegaronne.justice.fr/>

SANTÉ / SOCIAL

CCAS

Villeneuve-lès-Bouloc : ccas@villeneuvelesbouloc.fr
Castelnau d'Estrétefonds : ccas@mairiecastelnau.fr

Une permanence sociale du CCAS de Castelnau d'Estrétefonds est assurée à Villeneuve-lès-Bouloc tous les premiers jeudis du mois sur RDV au 05 34 27 66 40 ou au 05 61 82 02 29.

PERMANENCE SOCIALE

Une permanence est assurée par un travailleur social territorialisé de la CAF de Toulouse tous les jeudis au CCAS de Castelnau d'Estrétefonds sur RDV au 05 67 77 44 55.

MAISON MÉDICALE COMMUNALE

Médecin

- KHAROUBI Patrice : 05 61 82 07 67

Infirmières libérales

- AUGUSTE-MATHIEU Cindy : 07 86 05 73 49
- JOURNET Nadège : 06 08 70 81 22

Orthophoniste

- BONNAFÉ Lise : 05 61 74 71 73

Pédicure-podologue

- ESCULIÉ Lucie : 07 81 91 92 70 / 09 50 06 25 36
ou sur le site doctolib.

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

- LE LOUER Edwige : 06 37 60 30 76

MAISON DES SOLIDARITÉS

2 rue de la gare 31620 Bouloc : 05 34 27 94 94

ENFANCE / JEUNESSE

ÉCOLE

Tél : 05 61 82 09 64 - mail : ecole@villeneuvelesbouloc.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

Tél : 09 67 32 69 98

mail : villeneuvelesbouloc@leolagrange.org

CENTRES ANIMATION JEUNESSE

Site internet :

<http://www.lecgs.org/fr/site/ccf/page/presentation.php>

MÉDIATHÈQUE

Tél. : 09 67 10 67 26 - mediatheque@villeneuvelesbouloc.fr

SOMMAIRE

Vie pratique 2

L'édito du maire 3

Actualités 4

Intercommunalité 9

Urbanisme, travaux et environnement 11

Santé et Social 13

Culture 16

Enfance et Jeunesse 21

Associations 22

La page des enfants 29

Expression libre 30

Agenda 31



J'ai l'immense plaisir de vous annoncer que le docteur Salles Georges m'a fait part de **l'ouverture de son cabinet médical de médecine générale à compter du 10 janvier 2024** à la maison médicale à l'adresse suivante : 71 route d'Ensarla, 31620 Villeneuve-Lès-Bouloc. Le numéro de téléphone sera affiché à l'entrée du cabinet à compter du mois de décembre.

Vous découvrez, en couverture de ce magazine, **le logo** que la municipalité vient de choisir pour donner **une meilleure identité visuelle de la commune** et qui figurera sur tous les moyens de communication. Par ses formes et ses couleurs, l'image emblématique constitue un rappel stylisé des paysages et bâtiments qui caractérisent notre terroir. D'un autre point de vue, l'image produit un effet de mouvement qui reflète **l'élan novateur qui anime notre commune**. Je tiens à préciser que le blason historique de Villeneuve-lès-Bouloc restera visible en bonne place, à l'intérieur de la nouvelle mairie.

Concernant la nouvelle mairie, je vous informe qu'indépendamment de notre volonté, les tests de perméabilité à l'air ne sont pas conformes au cahier des charges et de ce fait la réception du bâtiment pour en prendre possession doit être repoussée. Nous mettons tout en œuvre afin que les entreprises concernées remédient à ces défauts.

Par ailleurs, **deux projets essentiels** annoncés sont en cours de réalisation : d'une part, **la mise en place d'un système de vidéoprotection** concernant la nouvelle mairie, la maison médicale, la salle des fêtes et l'atelier municipal ; d'autre part, **l'aménagement d'une voie piétons-cycles** le long de la route D30 jusqu'à la commune de Bouloc.

Côté culture, nous aurons l'honneur d'accueillir **les humoristes toulousains Melissa et Fred** avec leur tout nouveau **spectacle « PARENTS »**, sur le thème de la parentalité sans complexe, **le samedi 1^{er} juin 2024**. Ce sont des artistes reconnus et qui se produisent dans de nombreuses salles à travers la France. Je vous encourage vivement à prendre vos places sur notre billetterie en ligne dès son ouverture, le lundi 18 décembre, les places étant limitées.

Pour terminer, je suis heureux de vous inviter à la cérémonie des vœux pour la nouvelle année qui aura lieu à la salle des fêtes le **Vendredi 12 janvier 2024 à 19h30**.

En attendant d'avoir le plaisir de vous y rencontrer, je vous souhaite, à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année.

André GALLINARO

Magazine municipal d'information

Directeur de la publication : Mr André GALLINARO

Responsable de la publication : Commission communication

Mise en page et impression : EQUINOX-Z.I de GABOR 81370 Saint-Sulpice

Les articles, textes et images sont sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Nouvelle identité visuelle pour la commune

La commune a voté, lors du Conseil Municipal du 26 septembre dernier l'approbation d'un nouveau logo.

Elle a souhaité se doter de celui-ci pour faire **évoluer son identité visuelle**, la rendre plus lisible et à l'image actuelle de la collectivité. Cette volonté s'inscrit dans une démarche globale qui vise à lui **donner un nouvel élan**, à l'image de **la communication** et **des actions multiples menées** par le Conseil Municipal.

Les éléments de l'écusson historique, datant du XVI^e siècle, ont été étudiés et pour certains **conservés** pour créer un logo marqué d'une **nouvelle empreinte dynamique**, qui allie à la fois **modernisme et esthétisme**.

Un logo qui évolue, comme la commune, à l'image de son histoire et de ses projets, **ancré dans ses racines et tourné vers l'avenir**.



Le nouveau logo **a été dessiné à partir de l'Écusson et de l'Église de la commune** pour créer un motif simplifié, facilement identifiable. **Il est animé par une courbe** qui scinde la partie « écusson » donnant ainsi **du mouvement et du dynamisme**. Le logo devient **plus identitaire** et s'affirme avec l'intégration du nom de la commune.

Les couleurs :

- **Bordeaux** : signalétique de la commune, briques, force, stabilité
- **Vert** : Nature, environnement, ruralité
- **Jaune** : dorure de l'écusson, optimisme, chaleureux

Vous pourrez l'apercevoir sous **différentes variantes** selon le support sur lequel il apparaîtra.



Ce logo fera son apparition **dès janvier 2024 sur tous les documents de la commune**.

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

À compter du 1^{er} janvier 2024 l'**amplitude horaire d'accueil du public va s'amplifier** passant de 20h à 31h.

Lundi	8h30-12h	14h-17h30
Mardi	8h30-12h	14h-17h30
Mercredi	8h30-12h	Fermeture
Jeudi	8h30-12h	14h-17h30
Vendredi	8h30-12h	14h-17h

A noter :

- Le mercredi après-midi la mairie est fermée mais l'**accueil téléphonique reste ouvert de 14h à 17h30**
- Les jours d'ouverture du **service urbanisme seront le mardi et le jeudi.**

Travaux à la médiathèque

Des travaux seront effectués durant le mois de janvier à la médiathèque pouvant entraîner des perturbations du service. Nous vous tiendrons au courant.

Borne de recharge électrique

Une borne électrique, gérée par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute – Garonne (SDEHG), a été implantée **sur le parking de la nouvelle mairie**. Elle est équipée de **2 points de charge** et permet une recharge de type accéléré (22 KVA). Les petits véhicules, vélos et scooters électriques peuvent également se recharger sur ces bornes grâce à des prises spécifiques prévues à cet effet.

Le réseau de recharge du SDEHG étant interopérable avec les autres réseaux, **vous pouvez charger votre véhicule sur nos bornes avec votre moyen habituel de chargement** (exemples : carte de recharge du constructeur automobile, carte KiWhi Pass@...). Vous avez également la possibilité de charger votre véhicule sur les bornes du SDEHG en utilisant les moyens d'accès suivants :

- **Une carte d'accès SDEHG** (Tarif : 5 € pour la création de la carte)
- **L'application mobile Freshmile ou ChargeMap** à installer sur votre smartphone (téléchargement gratuit sur Google Play et App Store)

Cette borne a été financée dans le cadre du Plan de relance de l'état, avec l'appui de la prime Advenir avec la participation du SDEHG et de la commune.

Elle sera accessible à partir de janvier 2024.



Cérémonie du 11 novembre

Samedi 11 novembre plus d'une centaine de personnes ont répondu présent à l'invitation du Conseil Municipal pour la commémoration de l'Armistice de la Première Guerre mondiale. Cette cérémonie, présidée par Mr le Maire, a été ponctuée par **des lectures d'extraits de lettres de soldats du livre « Lettres et carnets du front 1914-1918 » faites par les élèves de l'école**. Ce travail, effectué avec les enseignants, contribue au devoir de mémoire permettant de témoigner et de garder vivace le souvenir. L'Orchestre d'Harmonie du Frontonnais était représenté par Mr Leroux qui a proposé un accompagnement musical permettant ainsi de donner vie à ce moment de commémoration. A la fin de la cérémonie, Mr le Maire a remercié les porte-drapeaux et a convié l'assemblée à un vin d'honneur qui a été offert par la municipalité à la salle des fêtes.



Une seconde vie pour l'arbre

Les services du département nous ont informés qu'un des arbres devant la nouvelle mairie était mort mais que son bois était sain. Suite à cette annonce, et depuis le mois d'avril, la municipalité a travaillé sur le projet de sculpture de cet arbre afin de lui donner une seconde vie.

L'objectif était de proposer une représentation universelle sans forme préhensile pour en éviter son escalade. **L'implication des enfants, dans cette œuvre communale, a également été une volonté de la municipalité.**

Dans le courant de l'été, le sculpteur a présenté plusieurs maquettes de ce qu'il imaginait pour cet arbre.

Après une sélection conforme aux souhaits du cahier des charges, un vote de chaque classe de l'école (de la PS au CM2) a été organisé par la directrice. **Le choix s'est porté dans 8 classes sur 9 sur le croquis des animaux.**

Début octobre, des bruits de tronçonneuse se sont faits entendre, marquant ainsi le début de la réalisation. Tout au long du projet, le sculpteur a reçu l'ensemble des classes sur place pour présenter son travail du bois et échanger avec les enfants sur l'avancée de la sculpture.

Cet arbre qui fait face à la nouvelle mairie est devenu, avec la participation des enfants de l'école, **une œuvre commune qui traversera le temps au cœur de notre village.**



Catastrophe naturelle

Par arrêté interministériel du 21 juillet 2023 publié au Journal Officiel le vendredi 08 septembre 2023, la demande de la commune de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour le phénomène « mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols » survenu au titre de l'année 2022 a été rejetée. **Mr le Maire, à son initiative, a donc saisi Mr le Préfet de la Haute-Garonne, les sénateurs, le député, ainsi que les associations des maires de Haute-Garonne et des maires de France** pour leur faire part de la situation critique dans laquelle se retrouvent plusieurs de nos administrés.

Si vous êtes concernés par ce phénomène, nous vous remercions de déposer vos lettres de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle avec des photos si possible, **au plus tard le 15 janvier 2024**. Dans le cas où notre commune serait retenue pour l'année 2023 nous vous en informerons immédiatement, une déclaration étant à faire auprès de votre assurance dans les 10 jours qui suivent.

Toute démarche avant la reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de votre assurance est inutile.

Une soirée d'accueil des nouveaux habitants réussie

Chaque année cette soirée d'accueil est l'occasion pour les élus de rencontrer les nouveaux habitants autour d'un moment de rencontre et de partage. La présentation détaillée de la commune et de ses projets par Mr le Maire, a permis aux administrés de **découvrir l'ensemble des services qui leur sont dédiés** dans l'objectif de les aider dans leur installation. Encore une fois, une quinzaine de personnes ont répondu présent et ont saisi l'occasion de participer à ce temps privilégié avec les élus.

Rappel : Tri à la source des biodéchets

A partir du 1^{er} janvier 2024, tous les biodéchets devront être collectés séparément, en application de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC). Les collectivités devront proposer **des solutions permettant aux particuliers d'effectuer ce tri à la source**. Le code de l'environnement (article L541-21-1) prévoit qu'à partir du 1^{er} janvier 2024, **tous les ménages devront trier leurs biodéchets** séparément du verre, des emballages et du reste de la poubelle indifférenciée.

Pour toute question, vous pouvez contacter le pôle environnement de la CCF au **06 62 79 15 30** / [environnement@cc-du frontonnais.fr](mailto:environnement@cc-du-frontonnais.fr)



Acquisition CCF

La Communauté de Communes est maintenant devenue propriétaire des bâtiments du pôle voirie situé derrière la gendarmerie à Fronton qu'elle louait depuis 2013.

Elections Européennes 2024



Les prochaines élections européennes auront lieu **le dimanche 9 juin 2024**. Les électeurs français seront appelés aux urnes pour élire 81 eurodéputés.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales. L'inscription peut être réalisée :

- **En ligne** jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin sur le site service-public.fr
- **En mairie** en remplissant le formulaire 12669*02 accompagné d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

3 numéros pour venir en aide aux enfants victimes de violences

AGRESSIONS, HARCÈLEMENT OU VIOLENCES ?

Tu as besoin d'aide ?

VICTIME OU TÉMOIN, IL Y A TOUJOURS UN NUMERO POUR T'AIDER.

À LA MAISON	SUR LES RÉSEAUX	À L'ÉCOLE
		



Application mobile « GECO AIR »

Les Communautés de Communes du Frontonnais, des Hauts Tolosans et Val'Aïgo participent ensemble au projet porté par la DDT31 visant à **améliorer la connaissance des pratiques de mobilité des habitants du territoire** afin de développer des politiques et des outils adéquats en vue de la diminution de notre empreinte carbone. Le projet s'appuie sur l'utilisation de **l'application mobile Geco Air**, développée par l'Institut français du Pétrole, et conçue comme un compagnon de route permettant aux utilisateurs de visualiser, comprendre et maîtriser l'impact écologiques de leur mobilité. Ludique et intuitive, l'application est respectueuse des données personnelles des utilisateurs.

Retrouvez toutes les informations sur le site www.gecoair.fr

Bientôt 16 ans ? Pensez à vous faire recenser !

Le recensement est **une démarche citoyenne**, qui s'inscrit dans le Parcours Citoyenneté. **Le recensement est obligatoire** pour tous les jeunes français, garçons et filles, et est à effectuer **dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire**.

Où effectuer le recensement citoyen ?

- A la mairie de votre domicile

Quels documents sont nécessaires ?

- Une pièce d'identité valide (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- Un livret de famille.

Une fois recensé, la mairie vous remettra **une attestation de recensement** à conserver précieusement. Celle-ci est indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis à l'autorité publique et au permis de conduire.



Ecole de musique

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

LE 12 SEPTEMBRE 2023

L'École de Musique Intercommunale du Frontonnais, tradition et engagement.

Mardi 12 septembre, **réunion de rentrée à l'École de musique Intercommunale du Frontonnais (EMIF)**. La directrice **Christel Gautherin** et les 16 enseignants se sont réunis à l'antenne de Fronton en présence de **Hugo Cavagnac**, président de la CC du Frontonnais, et de **Jean-Michel Fougeray**, vice-président en charge de la promotion du territoire, pour l'ouverture annuelle de la formation.

2023 apporte un important changement pour l'**EMIF qui sera dorénavant administrée en régie directe par l'intercommunalité**. « *Ce nouveau statut illustre l'engagement très fort des élus du Frontonnais pour l'éducation musicale qui est une vraie tradition* », a expliqué **Hugo Cavagnac** dans son mot d'ouverture.

Reconnue dans le schéma départemental des enseignements artistiques depuis 1992, l'EMIF propose une **formation diversifiée** - 16 disciplines instrumentales et vocales, 17 cours de formation musicale, ateliers de pratique collective - qui s'adressent à tous les âges, des plus jeunes aux seniors et qui est validée par le brevet départemental. Des séances d'**éveil musical** sont proposées aux enfants de maternelle et un **parcours découverte instrumentale** est spécialement conçu pour les élèves du CP et CE1.

« *Nous accueillons chaque année environ 250 élèves, dont trois quarts sont des enfants. Le taux de réinscription d'une année à l'autre est de 80 %, ce qui est pour nous un motif de grande fierté* », explique **Christel Gautherin**, la directrice de l'EMIF. « *Sécuriser les enseignants, qui sont dorénavant des agents contractuels de l'intercommunalité, afin de pérenniser l'offre de formation a été l'argument majeur du changement statutaire de l'EMIF. C'est un investissement à la mesure de l'importance que nous accordons à l'éveil et à l'éducation musicale dans le Frontonnais. En cohérence, la prochaine étape est la construction des nouveaux locaux de l'EMIF à Fronton et Castelnau d'Estrétefonds. Après avoir inscrit l'investissement au budget pluriannuel ce printemps, nous démarrons cet automne la réflexion architecturale avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE31)* », a annoncé **Hugo Cavagnac**.

Les élèves de l'EMIF se produisent lors des cérémonies, animations et concerts organisés tout au long de l'année dans les dix communes du territoire, très souvent en partenariat avec les établissements scolaires et des associations. **L'Orchestre d'Harmonie du Frontonnais**, qui est la plus ancienne société musicale du département, y recrute la plupart de ses musiciens.

Maison de l'économie du Frontonnais

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

LE 28 SEPTEMBRE 2023

Inauguration Maison de l'Économie du Frontonnais



La **Maison de l'Économie du Frontonnais** a ouvert ses portes au **14 Grand Rue, en plein centre-ville de Castelnau d'Estrétefonds**. Les entreprises et les porteurs de projets y trouveront des espaces de coworking et de réunion et pourront bénéficier de l'accompagnement offert par le service DevEco de la CC du Frontonnais et ses partenaires. Très attendu, ce projet porté par l'intercommunalité a bénéficié aussi du soutien financier de l'Etat (138 641 €), du Conseil Régional (140 576 €) et du Conseil Départemental de la Haute-Garonne (57 257 €).

L'inauguration a eu lieu ce 28 septembre en présence de **Sandrine Sigal**, maire de Castelnau d'Estrétefonds et vice-présidente en charge du développement économique de la CC du Frontonnais, de **Guillaume de Almeida Chavez**, conseiller régional, de **Sandrine Flouressus**, conseillère départementale, de **Hugo Cavagnac**, Président de la CC du Frontonnais, de nombreux élus et partenaires et, surtout, des **entrepreneurs du Frontonnais**.



« C'est un projet cher à notre regretté **Daniel Dupuy**, ancien maire de Castelnau, qui voit aujourd'hui le jour » a rappelé **Sandrine Sigal**, soulignant que les enjeux de mobilité, d'accès au numérique et aux programmes d'aides auxquels répond la Maison de l'Économie sont au cœur du développement économique du Frontonnais.

« Ce projet prouve que l'interco travaille pour et avec les entreprises. Nous sommes accompagnateurs et facilitateurs. Avec l'Etat, la Région, avec le Conseil départemental, qui ont généreusement soutenu ce projet, **nous devons jouer groupé**, chacun dans notre domaine de compétence, pour permettre aux entreprises de s'implanter dans nos zones économiques, d'embaucher les compétences du territoire et produire la richesse qui génèrera la recette fiscale nécessaire pour financer les infrastructures indispensables à l'accueil des nouveaux habitants. Aussi, l'extension de la zone Eurocentre est-elle la priorité du développement économique du Frontonnais », a souligné **Hugo Cavagnac**.

La Maison de l'Économie du Frontonnais vous accueille **à partir du 16 octobre** pour une semaine entière portes ouvertes. Contactez-nous au 05 62 79 82 03 / economie@cc-dufrontonnais.fr

Comment sont recyclés vos déchets en verre ?

En France, le verre est recyclé depuis **1974**. Premier maillon de la chaîne du recyclage, le **consommateur est responsable de la quantité mais aussi la qualité** du verre collecté. En pré-triant rigoureusement le verre d'emballage, nous sommes assurés qu'il sera recyclé à 100% et à l'infini. Donc attention de ne déposer dans les conteneurs municipaux prévus à cet effet uniquement les **verres d'emballage** (bouteilles, pots, bocaux et flacons).

Conseil de tri

- Il est inutile de retirer les étiquettes des contenants en verre avant de les jeter,
- Il faut penser à bien vider les bouteilles et à les rendre les plus propres possible pour faciliter la tâche aux employés des centres de tri,
- Mieux vaut retirer les bouchons et les couvercles des contenants en verre avant de les jeter, même si cela n'est pas obligatoire.

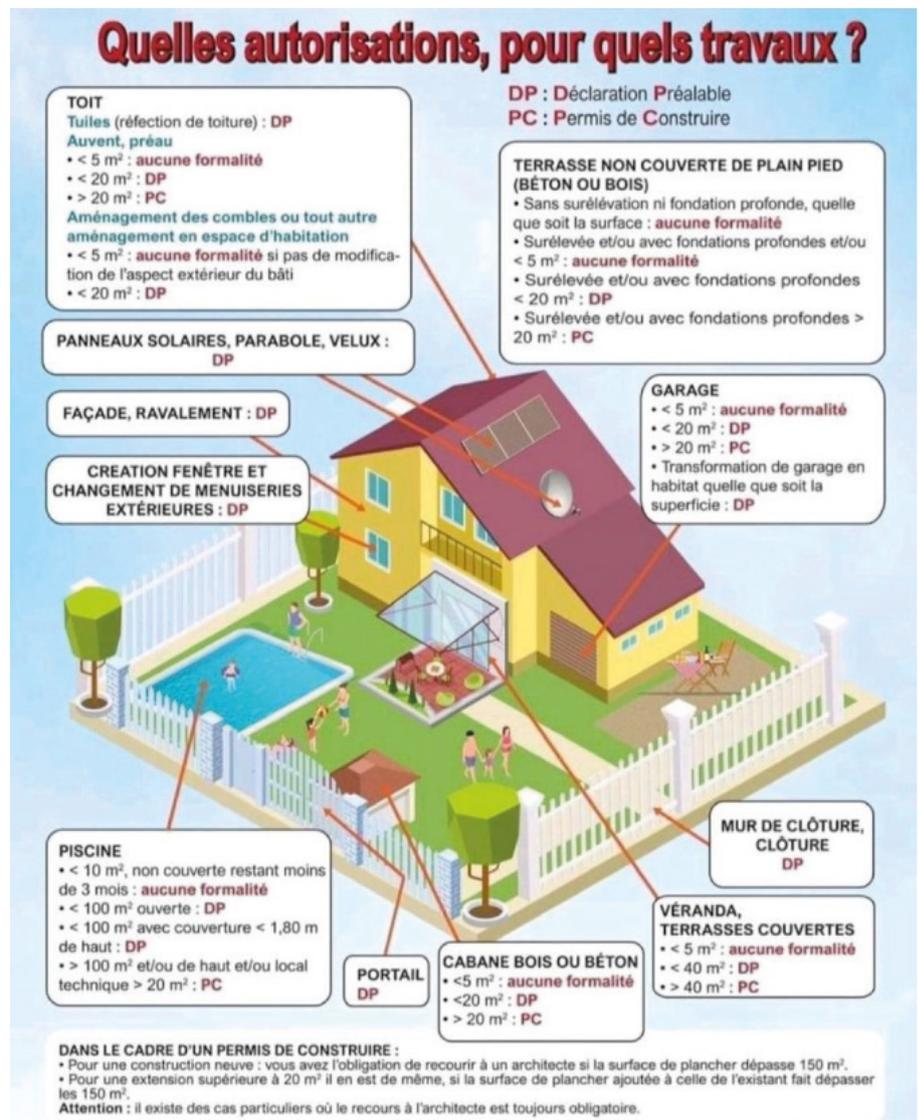
Attention aux faux-amis !

Toute la **vaisselle culinaire « en verre »** (vaisselles et plats transparents) n'est pas à déposer dans les conteneurs car il s'agit de **céramique transparente (vitrocéramique)**. Ces objets ont une température de fusion supérieure à celle du verre et **détériorient la qualité de production**. **La porcelaine, la céramique, la faïence** ne doivent pas non plus rejoindre les conteneurs à verre. En effet, les fabricants injectent des substances chimiques qui les rendent **impossibles à recycler**. Le verre non recyclable rejoint la **décharge** pour y être **stocké ou réutilisé**.

D'autres verres contiennent des **produits dangereux** et doivent subir une **décontamination**, ils ne doivent pas non plus être jetés dans un conteneur à verre : vitres, ampoules, plateau de micro-ondes, pare-brise, écrans de télévision, miroir, etc.



Quelles autorisations pour quels travaux ?



Evolution du Plan Local d'Urbanisme

Lors de la séance du 26 septembre dernier le conseil municipal a délibéré pour lancer en parallèle deux procédures d'évolution du PLU.

➤ 2^e Modification, dont le but est de :

- Faciliter la réalisation de projets en ajustant certains points du règlement écrit, notamment, modifier la limitation des apports de terre en zone agricole,
- Supprimer l'exigence de raquette de retournement pour les impasses dans les lotissements concernés,
- Assouplir les règles d'extension des habitations existantes en zones A et N,
- Rectifier deux erreurs matérielles : l'absence de report sur le plan de zonage de l'exigence de logement social pour deux secteurs et la modification d'une règle écrite sur l'implantation des panneaux solaires en secteur NFp (Centre d'Enfouissement Technique des Flamans),
- Permettre le changement de destination pour deux bâtiments situés en zone A,
- Permettre l'agrandissement de la maison médicale en zone UB en réduisant le secteur AUa Lartigate et

en ajustant l'orientation d'aménagement et de programmation de ce secteur en conséquence.

➤ Révision allégée :

Elle a pour objet unique d'autoriser le changement de destination de la ferme de Villefranche et de permettre la rénovation de ce bâtiment en vue d'une exploitation en salle de réception.

Calendrier prévisionnel

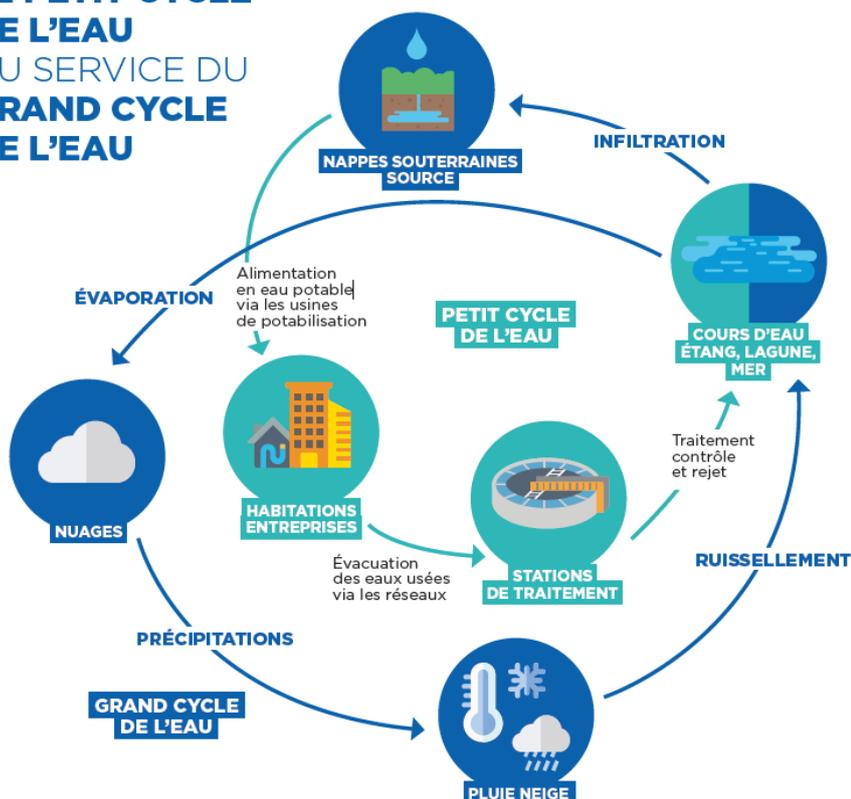
L'approbation des deux procédures pourrait aboutir en juin 2024, s'il n'y a pas de contre temps.

Concertation avec le public

L'information concernant ces procédures se fera au travers de panneaux d'information en mairie, sur le site internet de la commune, sur le panneau lumineux et sur le magazine municipal.

Dès à présent un cahier de recueil des observations est à la disposition du public à la mairie pour chacune des procédures.

LE PETIT CYCLE DE L'EAU AU SERVICE DU GRAND CYCLE DE L'EAU



Intercommunalité Petit et Grand cycle de l'eau

La loi NOTRe de 2015 a rendu obligatoire au 1^{er} janvier 2020 le transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes. La loi Ferrand Fresneau de 2018 a donné la possibilité de reporter ces compétences au 1^{er} janvier 2026, avec un transfert possible entre janvier 2020 et janvier 2026.

La magie du repas des aînés

Cette année encore, les aînés Villeneuvois ont été mis à l'honneur le 7 octobre 2023, lors du "repas des aînés" qui s'inscrit dans les traditions bien ancrées de la commune. **Ce fut une journée dédiée à l'amitié, à la solidarité** et à toute la reconnaissance que la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) portent à leurs aînés.

L'évènement s'est déroulé dans la salle des fêtes et a été un moment privilégié pour **rompre un instant l'isolement et partager un succulent repas**, concocté par la cuisinière de la cantine scolaire assistée de son équipe et servi par les élus et les membres du CCAS.



Le magicien Gabko et son guitariste ont agrémenté le repas en passant de table en table pour exécuter des tours de magie tous plus fous les uns que les autres, au plus près des personnes. Les enfants du centre de loisirs avaient joliment décoré les menus placés devant chaque convive. Grâce à une playlist musicale, les danseuses et les danseurs invétérés ont pu se dégourdir les jambes pendant et après le repas.



Nous vous espérons toujours plus nombreux l'année prochaine pour une nouvelle journée de joie et de partage.

Oz Ensemble, comment ça marche ?

Oz Ensemble c'est **une application mobile** développée par le Ministère de la Santé et une équipe de télé-suivi dont l'objectif est de redonner aux usagers la **maîtrise de leur consommation d'alcool**.



Cette application **100 % gratuite et anonyme** permet:

- D'auto évaluer son risque alcool
- De se fixer un objectif
- De suivre sa consommation
- De réaliser des activités
- D'accéder à des conseils 24h/24
- D'échanger avec un professionnel en -48h

Retrouvez l'ensemble des informations sur le site www.ozensemble.fr.



Plan d'alerte et d'urgence

Dans le cadre du Dispositif « **PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE** », la mairie de Villeneuve-lès-Bouloc recense, à travers un registre, les personnes fragiles, âgées, en situation de handicap ou isolées résidant à leur domicile. Si l'alerte météorologique (canicule ou grand froid) ou de crise sanitaire est déclarée par la Préfecture, ce registre permettra de guider l'action des services sanitaires et sociaux envers les populations vulnérables. **Les personnes inscrites sur le registre seront alors contactées pour recenser leurs éventuels besoins.** Cette inscription n'est pas obligatoire mais fortement recommandée. Si vous souhaitez vous inscrire, vous devez compléter le questionnaire page 14 et le retourner à la Mairie dans les meilleurs délais. **Cette inscription sera à renouveler chaque année.** La demande peut également être faite par un tiers (entourage de la personne ou service intervenant auprès d'elle).

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION
AU PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE
ANNÉE 2024
(à retourner à la mairie de Villeneuve-lès-Bouloc)**



NOM PRENOM.....
 DATE DE NAISSANCE/...../.....
 ADRESSE.....
 TELEPHONE

Demandeur pour le registre nominatif 2024 :

- Vous même
- A la demande d'un tiers, précisez.....

Situation actuelle :

- Personne en situation d'handicap
- Personne âgée
- Personne malade
- Personne isolée
- Autre, à préciser.....

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE : NOM - PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE
Famille Voisin Ami Médecin Autre, précisez.....		
Famille Voisin Ami Médecin Autre, précisez.....		

Bénéficiez-vous d'aides à domicile ?	Bénéficiez-vous de soins à domicile ?
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

A Villeneuve-lès-Bouloc le.....

Signature

Ce registre est strictement confidentiel et consulté uniquement en cas d'alerte. La mairie est uniquement responsable de traitement et la mairie et le CCAS sont les uniques bénéficiaires et utilisateurs de ces informations. En application de la réglementation européenne (RGPD de 2018) et nationale (Loi « Informatique et libertés » de 1978 modifiée) relative à la protection des données, tout administré peut accéder et obtenir copie des données le concernant, s'opposer au traitement de ses données, les faire rectifier ou les faire effacer. L'administré dispose également d'un droit à la limitation du traitement de ses données. Pour exercer ces droits, l'administré peut contacter la Mairie à l'adresse suivante (dpo@villeneuvelesbouloc.fr /place publique 31620 Villeneuve-lès-Bouloc). Vos données seront conservées à cette fin pendant la durée nécessaire au besoin d'information des administrés dans ce contexte.

Mon goûter équilibré et zéro déchet



Pourquoi le goûter est-il important ?

Après une dure journée d'école, votre enfant aura besoin de reprendre des forces. Le déjeuner est loin et le dîner pas pour tout de suite ! Le goûter doit couvrir environ 15 % des apports nutritionnels quotidiens contre 25 % pour le petit déjeuner (environ 30 % pour le déjeuner, un peu moins pour le dîner). Pas question donc de bouder ce repas !

Source importante d'énergie, le goûter présente l'avantage d'éviter les grignotages intempestifs jusqu'à l'heure du dîner.

Contrairement à une idée reçue, les enfants qui goûtent sont plus minces que ceux qui n'avalent rien à 16 heures. Cela s'explique par le fait qu'avec ce repas supplémentaire, les calories sont mieux réparties sur la journée. Là encore, c'est valable pour les adultes ! Ce repas est aussi un moment de retrouvailles pour l'enfant avec l'un de ses parents ou avec ses frères et sœurs. Bref, il n'est pas question de faire l'impasse.

Quel goûter proposer à votre enfant ?

Dans l'idéal, le goûter doit se composer de trois types d'aliments.



Un produit céréalier (pain, biscottes, céréales ou biscuits peu gras, au choix) qui apporte l'énergie nécessaire au bon fonctionnement des muscles et du cerveau.



Un produit laitier (lait, yaourt nature ou peu sucré, ou fromage), riche en calcium et en protéines indispensables à la croissance.



Un fruit ou un jus de fruit, source de fibres et de vitamine C et une boisson (de l'eau de préférence), si votre enfant n'a pas bu un verre de lait ou de jus de fruit, nécessaire pour se désaltérer.

Le goûter, c'est une pause détente.

Ne laissez pas la collation s'éterniser.

Enfin, s'il est important de limiter les biscuits, seul l'excès est nocif et c'est valable pour tout.

ET POUR UN GOÛTER ZÉRO DÉCHET ?

Pour réduire le plus possible les déchets et protéger la nature, tu auras besoin de :



UNE GOURDE
pour l'eau du robinet



UNE BOÎTE
pour les biscuits,
les tartines, les
fruits...



**UNE SERVIETTE
EN TISSU**
pour te débarbouiller

DES PETITES ASTUCES PRATIQUES :

- Cuisine un gâteau le dimanche et coupe-le en parts que tu congèles. Chaque matin, tu n'auras qu'à déposer une part dans ta boîte. Quand ce sera l'heure du goûter, ton gâteau sera complètement décongelé et délicieux !
- Prépare une compote de fruits à la maison et transvase-la dans des gourdes à compote réutilisables !

A propos du lieu-dit Le Communal *Considérations historiques et linguistiques*

Le nom dérive du statut ancien de ce lieu et de la fonction qui en découlait. L'existence des communaux, dans notre pays mais aussi ailleurs en Europe, est un élément fondamental de l'histoire sociale du monde rural. Dès le début du Moyen-Age apparurent des droits collectifs au bénéfice de communautés de villageois portant sur la culture des terres ainsi que l'accès des troupeaux aux prairies. Issu de la coutume (au sens de droit coutumier), le système s'avérait complexe puisque les règles s'appliquant aux communaux pouvaient être des droits de propriété exercés sur des terres par des communautés d'habitants en tant que telles, mais aussi des droits d'usage collectif sur des terrains privés.

Le plan géométrique de 1733

Le premier plan cadastral, dit *plan géométrique*, établi en 1733 et conservé à la mairie de Villeneuve-lès-Bouloc, situe avec clarté le communal historique dont le lieu-dit tire son nom, même si ce document est dépourvu de l'exactitude cartographique à laquelle nous sommes habitués aujourd'hui. Le terrain est représenté par un espace qui paraît vide entre plusieurs parcelles, au débouché du *Chemin tendant du communal de Villeneuve à la Mouyssagaise* (l'actuel chemin de Plaine-Basse) et du *Chemin de Villeneuve à Masse-Ribaud* (l'actuelle route d'Ensarla). Il est limité, à l'est, par le ruisseau d'Engages (bord supérieur de notre illustration). On peut y lire les mots suivants : *fontaine et communal de Villeneuve, contient deux arpents, deux boisseaux*. Rappelons que le boisseau était en réalité le nom d'une unité de mesure de grains (céréales, haricots, etc.), équivalant à environ treize litres. Le dictionnaire *Le Littré* nous indique utilement que, dans le cas présent, on n'aurait pas dû utiliser le terme *boisseau* mais l'expression *boisselée de terre* définie comme *l'espace que l'on peut ensemer avec un boisseau de blé*. La boisselée permettait donc de déterminer, avec une précision jugée satisfaisante, des superficies inférieures à l'arpent. La fontaine dont parle le texte a disparu, mais selon Adrien Escudier elle existait encore au moment de la publication de sa monographie sur Villeneuve-lès-Bouloc (1933). Sur la gauche du communal figure le château de Villeneuve qu'il faut imaginer en surplomb, dans un paysage fortement vallonné. Le domaine des seigneurs (la famille de La Maymie depuis 1676) jouxte le communal.

Sur la parcelle contiguë, à droite, on note le dessin d'une maison accompagné de la mention *Maison, patus, jardin, terre et vignes de Jean Bordes*. Le patus, mot emprunté à l'occitan, désignait la cour attenante à la maison. Quant à celle-ci, représentée sommairement par le dessin de 1733, son histoire fut singulière. Au cours du 19^e siècle, en effet, elle fut reconstruite vers la partie supérieure du terrain. Le bâtiment existe encore aujourd'hui au numéro 1143 de la route d'Ensarla et ses occupants actuels ne sont autres que les descendants de Jean Bordes ⁽¹⁾. Jusqu'aux dernières décennies du vingtième siècle, cette maison fut, par sa présence solitaire, le principal point de repère du lieu-dit *Le Communal*.

Dans son étude sur notre commune, Adrien Escudier mentionne l'existence, en 1686, de quatre autres communaux dans les secteurs suivants : le moulin de Cantegril (sur le Girou) ; le chemin du Château ; les environs de la propriété de Bernés (début du chemin de la Bessoune) ; et enfin, à proximité de l'église Saint-Pierre. L'on note que seuls les deux premiers de ces quatre communaux sont inscrits comme tels sur le plan de 1733.

Des communaux aux commons et aux enclosures

Revenons maintenant au cadre historique. Les communaux existèrent aussi en Angleterre. On les appela *commons*, terme dérivé du français. Puis, là comme ailleurs, ceux-ci disparurent. La plupart des études portant sur les communaux se concluent, en effet, par la description d'une tendance qui se manifesta dès le dix-septième siècle et s'affirma au dix-huitième. ⁽²⁾ A partir de ce moment-là, le droit s'appliquant à ces terrains évolua au détriment des personnes non-propriétaires, titulaires du seul droit d'usage. En raison de la suppression progressive de celui-ci, les propriétaires purent se prévaloir d'un accès exclusif à leurs champs. Haies et clôtures marquèrent les limites. Les Anglais parlèrent du phénomène des enclosures, terme peu à peu repris dans les textes français (mais habituellement écrit en italiques puisqu'il s'agit d'un emprunt), signifiant l'acte de clôturer. Concernant notre commune, le terrain signalé par la mention communal de Villeneuve en 1733 ne l'est plus comme tel sur le plan suivant établi en 1818. En revanche, le mot communal apparaît en surimpression et s'applique à l'ensemble du secteur, devenu lieu-dit.

Il est intéressant de noter qu'en Angleterre, le mot *common* en tant que nom subsiste pour désigner une utilisation moderne de ces terrains pouvant être considérée comme une survivance médiévale. Certaines de ces parcelles, en effet, ayant échappé aux enclosures grâce à une législation protectrice spécifique, ont conservé leur statut de bien collectif et sont devenues des espaces verts accessibles au public pour des activités de loisir. Ainsi, dans la banlieue sud-ouest de Londres, les habitants de Wimbledon, localité bien connue, peuvent-ils marcher et se détendre dans le *common* proche de leur domicile, appelé simplement *Wimbledon Common*.

Nous remercions vivement Madeleine Soulès, née Saury, habitante de Villeneuve-lès-Bouloc, d'avoir évoqué pour nous ses souvenirs des vestiges de la maison où vécut son ancêtre, Jean Bordes.

Jean-Claude Mougribas

- (1) Ce sont aussi les racines familiales villeneuvoises de l'auteur de ces lignes
- (2) Nous pouvons en signaler deux : tout d'abord, une présentation générale dans *Les commons* par Edouard Jourdain, collection *Que-Sais-je ?* n° 4201 et, à propos du domaine anglais, *Histoire de l'Angleterre des origines à nos jours* de Philippe Chassaing, Flammarion 2020.



Le coup de cœur de Noémie



Bergères Guerrières, de Jonathan GARNIER et Amélie FLECHAIS
(dès 9 ans / 4 tomes)
[Glénat, Juin 2017]

Cela fait 10 ans que les hommes sont partis à la guerre, et qu'aucun d'entre eux n'est revenu ni n'a donné de nouvelles. Alors pour protéger le village, les femmes ont pris les devants, créent l'ordre des Bergères Guerrières ! Notre petite héroïne de 10 ans, Molly, débute enfin son entraînement pour rejoindre cet ordre prestigieux dont elle devra se montrer digne. Avec son bouc Barbe-Noire et son meilleur ami Liam, les aventures ne font que commencer ! Car une sombre menace les attend, bien plus grande et puissante que nos jeunes héros....

Si vous aimez l'imaginaire celtique, la fantaisie et les boucs, ou bien si vous aimez simplement profiter de belles illustrations, alors cette BD est pour vous ! Pour ma part ce sont les couleurs douces et chaleureuses qui m'ont fait ouvrir ce livre, mais c'est bien l'histoire entourée de son univers magique qui m'a fait rester jusqu'au bout des quatre tomes. L'histoire commence avec un ton joyeux, drôle, que les personnages essaient de conserver jusqu'à la fin malgré les nombreuses difficultés. Car si cette BD peut sembler mignonne et rigolote, elle parle quand même de guerre, qui n'épargne personne.

Heure du conte

À partir du samedi 6 janvier 2024, venez **tous les premiers samedis du mois de 10h30 à 11h00** profiter d'un temps de lecture avec vos enfants à la maison des activités ! **Destinée aux enfants de 3 à 6 ans**, l'heure du conte sera un moment de partage autour d'albums et de quelques chansons. Vous y retrouverez aussi Momo le chameau et Yvette la chouette, les deux compagnons en peluche, toujours partants pour une histoire ou un câlin. Inscription obligatoire à la Médiathèque.



Jeux-vidéos

Courant avril 2024 et pour une durée de quatre mois, la Médiathèque Départementale de la Haute-Garonne nous prête une Nintendo Switch que nous mettrons à disposition dans **un espace spécialement aménagé au sein de la médiathèque**. Plusieurs jeux seront disponibles. Plus d'informations à venir.

Le coup de cœur de Quentin

Tsunami, Marc Dugain
[Albin Michel, Mars 2023]

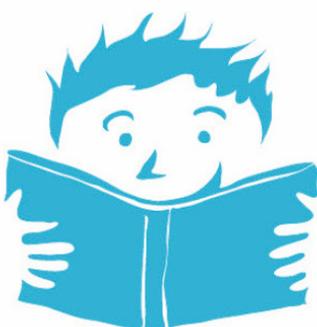
Tsunami nous fait suivre le quotidien d'un président français à travers son journal intime qu'il alimente du récit de ses journées pour le moins mouvementées. Le nouveau locataire de l'Élysée porte en effet des réformes pour le moins clivantes : traçage numérique des achats pour évaluer le bilan carbone des uns et des autres, suppression du sénat au profit d'une « chambre virtuelle », etc. Son hésitation grandissante s'ajoute à une vie personnelle délicate et à la crainte de révélations qui pourraient bien le faire définitivement chavirer ...

À l'heure où les problématiques sociales du pays sont omniprésentes, Marc Dugain (auteur de *La chambre des officiers* ou encore de *Transparence*) met en exergue certaines réalités bien ancrées dans nos sociétés (poids des lobbys, enjeux politiques, influences diverses). L'auteur signe un roman dystopique très maîtrisé, réaliste, s'autorisant même une pointe d'humour qui ne laisse pas insensible.



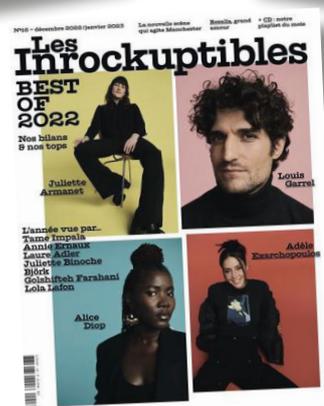
Le prix des Incorruptibles

Le prix national des "Incos" est un prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs. Il regroupe **six albums par niveaux de lecture**, de la maternelle au lycée. Pour participer, il suffit de lire tous les albums d'une sélection pour ensuite, courant mai, **voter pour son album préféré**. Un palmarès national est ensuite annoncé. Pour faciliter les choses, des carnets de lecture édités par l'association sont disponibles sur demande à la médiathèque. Les albums de la sélection des incorruptibles 2024 seront également lus lors de l'accueil des classes à la médiathèque.



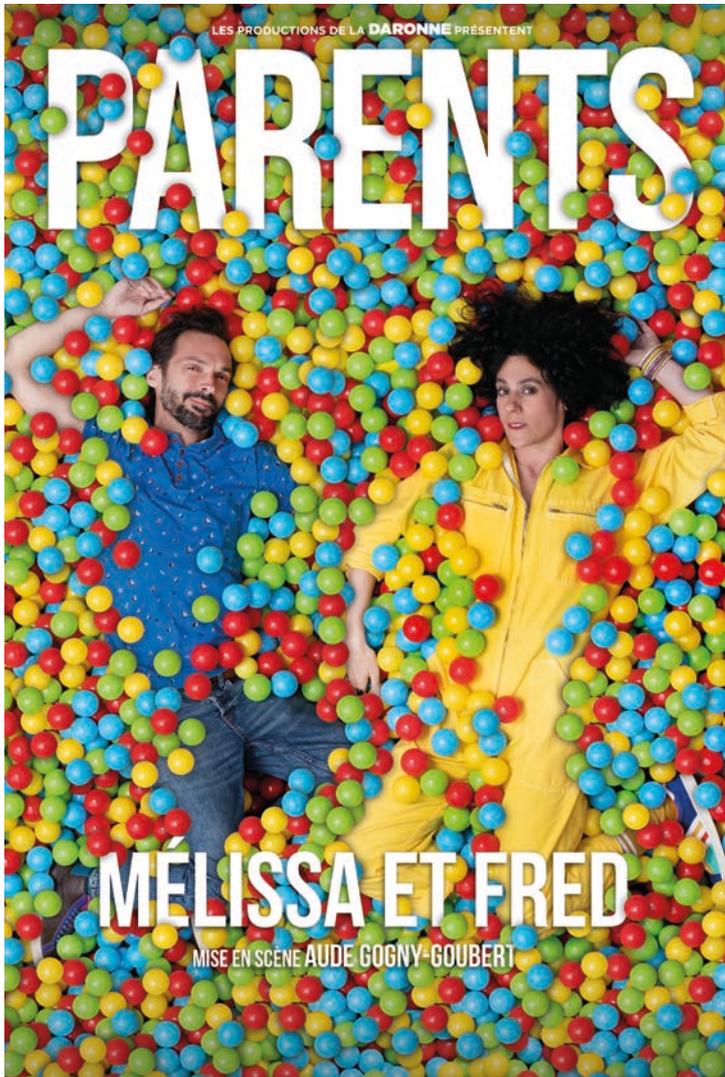
Le rayon presse évolue !

Certains magazines étaient très peu demandés, ils ont donc été remplacés. Nous accueillons donc **Astrapi et Picoti pour les enfants**, ainsi que **Les Inrockuptibles pour les adultes**. Venez les découvrir sur place.



Parents

Spectacle comédie



La municipalité est heureuse de vous présenter et d'accueillir le duo d'humoristes toulousains Mélissa et Fred avec leur nouveau spectacle «Parents».

On en appelle à tous les parents, jeunes parents, parents d'ados, grands-parents, parents d'enfant unique, de famille nombreuse ou recomposée. Darons, daronnes, expérimentés ou en devenir, ce spectacle est fait pour vous !

« Avant on avait des principes, aujourd'hui on a des enfants » ...

Dans cette création, Mélissa et Fred parlent de la parentalité sans complexe.

Sans langue de bois, ce spectacle retranscrit tout ce qu'on n'ose pas toujours dire à voix haute, vous en ressortirez en vous disant que vous n'êtes pas tout seul...

Mélissa et Fred multiplient les parodies sur le web depuis 2013. Après s'être moqués des clichés de la ville rose, les humoristes reviennent en 2020 avec une famille confinée. La vidéo fait le buzz avec plus de 8 millions de vues. Ils montent régulièrement sur scène au Studio 55. En 10 ans, le duo accompagné de Pat, a créé pas moins de 8 spectacles et réuni plus de 200 000 spectateurs (Paris, Toulouse, Avignon).

Un spectacle dans la lignée de nos vidéos, écrit par des PARENTS pour des PARENTS !

Mélissa et Fred dévoilent un tout nouveau spectacle sur la famille, où comment rire de la parentalité en déculpabilisant...

Samedi 1^{er} juin 2024
20h30 à la salle des fêtes

Tarif unique 15 €

Ouverture de la billetterie : **le lundi 18 décembre 2023**

- Sur le site www.villeneuvelesbouloc.fr (carte bleue)
- À la médiathèque aux heures d'ouverture (chèque /espèces)



Journée de nettoyage à l'école

A l'occasion de la journée mondiale de nettoyage de notre planète, **nous sommes allés dans le village ramasser les déchets**. Chaque classe avait un parcours différent et a récupéré beaucoup de débris. Pour finir, l'APE nous a offert **un goûter 0 déchet**.

Merci de respecter la nature et de jeter vos déchets dans les poubelles adaptées !

Les élèves de la classe de CE2-CM1 de Camille et Sandrine.



Rentrée rythmée et nouveautés à l'accueil de loisirs

En ce **début d'année**, nous avons commencé le projet « la Ligue des Champions ». Nous avons organisé un tirage au sort pour constituer 8 équipes de football. Ce tournoi aura lieu pendant la pause méridienne jusqu'au mois de mai. La finale sera jouée devant toute l'école. S'en suivra une cérémonie de clôture avec remise des prix.

L'ALAE :

De novembre à décembre, les lutins farceurs s'inviteront à l'ALAE. Leurs bêtises seront découvertes le matin par les enfants.

De janvier à février, nous préparons le carnaval, qui aura lieu le **vendredi 9 février 2024**. Nous défilons dans le village sur le temps scolaire.

De mars à avril, équipés de notre machine à remonter le temps, nous voyagerons à travers les époques : la Préhistoire, l'Antiquité, le Moyen Âge, les Temps Modernes ou l'époque contemporaine.

D'avril à juin, nous préparons le spectacle de l'ALAE qui aura lieu le **jeudi 27 juin 2024**. À l'honneur cette année, 36 CM2 qui auront la responsabilité de ce nouveau spectacle.

L'ALSH :

Durant cette année, les temps du mercredi après-midi et des vacances, seront rythmés autour des cinq continents :

Septembre à octobre : « les Amériques »

Novembre à décembre : « l'Océanie »

Janvier à février : « l'Asie »

Mars à avril : « l'Europe »

Mai à juin : « l'Afrique »



Rappel des jours d'ouverture pour le centre de loisirs

FIN D'ANNÉE	Décembre 2023 Fermé
HIVER	12 février au 16 février 2024
PRINTEMPS	8 avril au 12 avril 2024
JUILLET	8 juillet au 26 juillet 2024
AOÛT	Du 22 août au 28 août 2024

Le retour des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :

Depuis le 17 Octobre, les TAP ont repris de 16h00 à 17h00 les mardis et jeudis et de 8h50 à 9h50 les mercredis. **Aucun enfant inscrit en TAP ne pourra être récupéré sur ces horaires**. Les enfants, qui ne se positionnent pas sur les ateliers TAP, seront dans des espaces de jeux libres en ALAE payant. **Vous pourrez alors venir récupérer votre enfant à partir de 16h00**.



Comité des fêtes



Le Comité des Fêtes de Villeneuve-les-Bouloc vous a réservé de nombreux événements sur les mois de Septembre et Octobre cette année.

Nous avons ainsi pu vous accueillir au retour des vacances scolaires estivales pour le traditionnel **Vide Grenier** de la rentrée. Ce fut encore une bonne occasion de chiner, vendre et faire de bonnes affaires.



En suivant, le vendredi 6 septembre, nous avons eu le grand plaisir de **retransmettre le match d'ouverture** de la Coupe du Monde de Rugby qui opposait l'équipe de **France aux All Blacks**. Nous étions près de 200 supporters à pousser et faire du bruit derrière nos bleus. Ce fut un grand match et un bel événement !



Le deuxième événement de ce beau dimanche était la **retransmission du quart de finale** de la coupe du monde de rugby qui opposait ce coup-ci la France à l'Afrique du Sud.

Le match était engagé, le combat était rude, et la guerre tactique très affûtée... malheureusement, nos valeureux combattants bleus ne sont pas parvenus à sortir vainqueur. Au grand désespoir de toutes celles et ceux qui étaient venus encourager notre équipe à la salle des fêtes...



Ceci étant nous retiendrons que l'événement fut à nouveau suivi par une grande partie des habitants de la commune.

C'est donc le moment de vous remercier chaleureusement, chères Villeneuvoises et Villeneuvois d'avoir répondu présent à ces événements.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous et sur votre soutien lors de ces manifestations.

... car c'est le moment pour l'équipe du Comité de tirer sa révérence, et de passer la main à partir de 2024. L'équipe actuelle est en place depuis plusieurs années, pour certain(e)s depuis presque 10 ans, et elle vous adresse ses remerciements, vous témoigne beaucoup de gratitude pour vos sourires, votre aide, vos rigolades... Bref, tout ce qui contribue à faire de chaque manifestation un succès !!

Grande ovation à Christine, Corine et bien entendu Isabelle !!!



Nous nous retrouverons tous ensemble, dorénavant « de l'autre côté », pour aider l'équipe qui prendra la relève à partir de janvier 2024.

D'ici là, nous vous souhaitons une belle fin d'année et de belles fêtes de Noël !



Le mois d'octobre a été marqué par une journée un peu particulière et riche en émotion ; en effet, **dimanche 15 octobre** était organisé, le **premier loto du Comité des Fêtes**. Celui-ci a fait salle comble !!

Vous étiez plus de 250 à avoir répondu présent, les plus chanceux ont pu repartir avec de jolis lots, des bons d'achat ou encore de quoi faire l'apéro ! La partie des enfants a permis de mettre en jeu des bons d'achat pour des jeux vidéo, et en gros lot une trottinette !!

Enfin, la tombola de clôture permettait le gain d'un jambon ibérique de chez Garcia (jambon que l'on aurait aimé garder pour nous car il nous a fait saliver toute la journée !!)





Association des Parents d'Élèves

C'est le samedi 14 octobre dernier qu'a eu lieu **la 41^e tournée croissants de l'APE** de Villeneuve-lès-Bouloc sous le signe de la bonne humeur. **Un événement incontournable au village depuis 1982.**

Plus qu'une simple tournée, cette matinée de partages et d'échanges est l'occasion de rencontrer les Villeneuvois, toutes générations confondues. Nous les remercions chaleureusement pour leur générosité, leurs sourires matinaux et leurs nombreuses anecdotes sur le village.

Dès l'aube, des papas, mamans, enfants, ainsi que maîtresse Aude, ont arpenté le village en voiture ou à pied pour la distribution des croissants.

Un porte à porte matinal rempli de complicité pour les équipes de bénévoles. Un remerciement chaleureux leur est d'ailleurs adressé.

Nous donnons rendez-vous à tous vos sourires en 2024 pour la prochaine tournée !

Cette année, l'APE de Villeneuve-lès-Bouloc a souhaité maintenir la convivialité au sein du village. C'est pour cela que **la vente de sapins de Noël** s'est déroulée le 2 décembre dernier sur le parking de l'école. Des sapins naturels Nordmann de Corrèze, pour le plus grand bonheur des villageois. Chacun a pu choisir, grâce au bon de commande, la taille de son sapin et a pu le récupérer le jour J. Une belle matinée d'échanges et de discussions juste avant les fêtes.

Changement cette année pour le « **Nettoie ton village** » qui a été organisé par les enseignantes de l'école de Villeneuve-lès-Bouloc le vendredi 22 septembre dernier.

Afin de sensibiliser chaque élève à une nature plus propre, chaque classe s'est organisée pour ramasser les déchets égarés au centre du village. Un grand bravo à eux !

Et comme l'APE souhaitait y participer à sa façon, **un goûter « zéro déchet »** fut offert. Au menu du goûter bien mérité : pommes et barres de chocolat Bio accompagnées de pain. Un immense merci à la Boulangerie MJ de Cépet qui a généreusement offert le pain.



VLB pétanque



ANNÉE 2023

MARCHÉ DE NOËL



Cette année encore, vous avez été nombreux à venir lors de cette manifestation. Le Père Noël a été enchanté de partager un instant avec les petits et les grands. Nous remercions également tous les exposants venus passer la journée avec nous, pour notre plus grand bonheur.

Pétanque, concours, loisirs...

Nous comptons plus de 60 adhérents pour l'année 2023. Chaque année nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux joueurs pour partager des moments conviviaux le vendredi soir lors de nos concours. Nous vous rappelons que les adhésions sont ouvertes à tous.

NOUVELLE ANNÉE 2024



SAINTE SYLVESTRE 2024

VILLENEUVE-LES-BOULOC

SALLE DES FÊTES-19H30

SPECTACLE DE DANSES INDIENNES
ET DJ MATT

RÉSERVATION AU 07.68.43.86.92

IMPRIMER PAR NOS SOINS NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

MENU

APÉRITIF ET SES AMUSES BOUCHES

ASSIETTE DE FOIES GRAS MI-CUIT AU
POIVRE ET SON CHUTNEY DE FIGUES

CASSOLETTE DE SAINT-JACQUES

PAVÉ DE BŒUF SAUCE MORILLES
TOMATE À LA PROVENÇALE ET GRATIN
DAUPHINOIS

ASSORTIMENTS DE FROMAGES

FARANDOLE DE DESSERTS

VIN, CAFÉ ET 1 COUPE DE CHAMPAGNE
COMPRIS

ADULTES 70 €

ENFANTS (4 À 14 ANS) 25 €

L'Association VLB Pétanque vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Les patineurs villeneuvois



Un dernier trimestre chargé pour le club des patineurs villeneuvois !

Les Patineurs villeneuvois toujours plus nombreux ! Face à la forte demande de fin d'année dernière, nous avons ouvert **un nouveau cours ados** car le roller qui était jusqu'à présent principalement plébiscité par les enfants change de tendance pour passionner de plus en plus les plus grands. En effet, les cours ados sont très demandés car non seulement nous avons accueilli de nombreux nouveaux adhérents mais beaucoup d'enfants qui sont passés au collège se sont réinscrits en cours ados pour continuer à se perfectionner en patinage mais aussi améliorer leurs techniques de jeu au hockey.

Le cours adulte n'est pas en reste car il est complet cette année. Il n'y a pas d'âge pour apprendre à patiner !



Les enfants scolarisés à l'école du village pourront profiter cette année encore, du service offert par le club, à savoir la prise en charge par le professeur à l'école. Enfants et parents sont ravis ! Pour cette nouvelle saison sportive, **65 % d'adhérents ont renouvelé leur adhésion** et nous avons augmenté de 11 % l'effectif global, atteignant les 127 adhérents. Merci pour votre fidélité et votre confiance !

Comme lors de la saison précédente, nous avons effectué une sortie extérieure en tout début d'année sportive pour initier nos patineurs, même les plus débutants à la joie de la glisse au skatepark.

Nous vous donnons rendez-vous pour **la sortie patinoire en famille au mois de février** afin de mettre en pratique sur la glace les techniques de patinage apprises durant les cours.

N'hésitez pas à nous contacter même en milieu de saison, nous serons ravis de vous faire découvrir notre club familial animé avec passion !

www.lespatineursvilleneuvois.fr



Les arts du Bien-Être

Atelier de théâtre

Le mercredi de 19h45 à 22h15 dans la salle des fêtes.

L'objectif est de **développer le jeu théâtral et démarrer une création comique/absurde** pour ensuite essayer de la jouer aux alentours et dans notre belle commune bien entendu.

Les inscriptions sont encore ouvertes

Contact :

Jean-Luc PRIANE : 06 85 23 13 01



Cours de méditation

Le mardi de 18h à 19h30 à la salle verte juste à côté de la médiathèque

Méditations avec ou sans mantras. **Méditations guidées.** Exercice de fluidité du corps. etc

Si nous sommes assez nombreux, nous aurons la possibilité d'ouvrir un autre créneau le matin.

Contact :

Jean-Luc PRIANE : 06 85 23 13 01





L'amicale

Toutes les activités ont repris.

Marche - « je dis...on marche »

Les marches ont repris depuis la mi-septembre, toujours avec deux parcours de longueur et de difficultés différentes, que l'on nomme marche longue et marche courte.

Tout le monde peut donc y participer. Nous sommes heureux de constater l'arrivée de nouveaux membres au fil des ans !



Partage tes sorties

Déjà deux sorties organisées le dimanche, sur la journée :

- lors des **Journées du Patrimoine, dans le Gers à La Romieu**
- début octobre dans le Tarn à Carmaux avec le **musée de la mine et le salon des verriers.**

Le programme des sorties prévoit des spectacles au Bascala, des sorties culturelles à Toulouse et d'autres sorties à la journée.

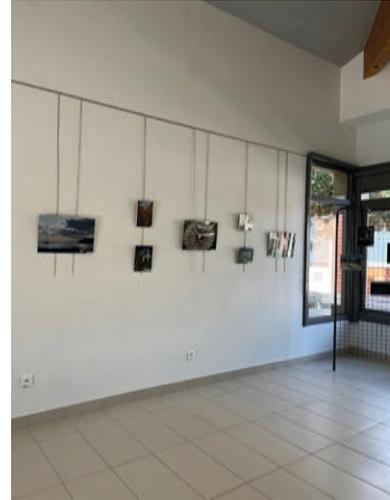


Club photo

Les rencontres ont repris en septembre après l'exposition à la médiathèque, une fois par quinzaine, **toujours le lundi soir de 20h à 22h.**

Un défi est proposé pour chaque rencontre, chacun présente une ou deux photos en expliquant ses choix de sujet et de technique.

Lors des séances, un thème est proposé et travaillé, chacun profitant des expérimentations des autres.



Nouvelle activité : jeux de société

Elle se déroulera à la maison des activités, **le mardi de 14h à 16h30**, à partir du mardi 7 novembre.

Vous aimez jouer au scrabble, au Qwirkle, au Rumikub, aux cartes..., venez nous rejoindre et passer un moment de convivialité, tout en faisant travailler mémoire, attention.... En bref, booster votre cerveau, comme l'activité sportive le fait pour votre corps.

Vous pouvez nous rejoindre pour participer à ces activités



Association pour la Culture et l'Environnement de Villeneuve-lès-Bouloc

6 MOIS PLUS TARD AU JARDIN PUBLIC PARTAGÉ...

Rejoignez-nous un samedi matin pour découvrir le résultat des travaux entrepris depuis début mars par l'équipe de l'ACEV avec la participation de familles et d'enfants de la classe de CE1 de Charlène.



Notre objectif : partager et construire avec toutes les personnes qui le souhaitent un beau jardin (sous forme de mandala...), dans le partage des bonnes pratiques horticoles, le tout dans une ambiance bienveillante et conviviale !

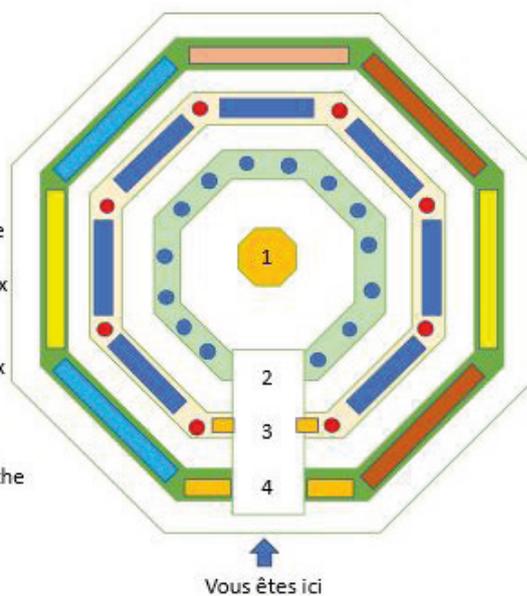
Pour exemple, **les écoliers ont dégusté à la cantine une soupe à base de citrouilles** et de potimarrons qu'ils ont semé, arrosé, vu pousser et enfin cueilli en septembre. Nous avons pu également comparer nos productions de pommes de terre, fèves, tomates, fraises, framboises... avec les produits du commerce. Si vous désirez faire évoluer le jardin et partager vos idées et connaissances en tenant compte des contraintes de la météo, du sol..., si vous voulez également en apprendre plus sur la permaculture, l'organisation et la préparation de sols pour votre jardin..., n'hésitez pas à nous rejoindre !

Nos rendez-vous :

- **Tous les samedis matin** (sauf pluie battante...), des membres de l'association vous proposent de participer aux activités du jardin et aux échanges de pratiques.
- **Le 3^e samedi de chaque mois** constitue un temps fort de nos activités pour planter, partager les récoltes et selon la saison organiser des dégustations autour des produits du jardin.

OBJECTIF NOVEMBRE 2023

- Groseilles
- Framboises
- Fraises 48, fèves, oignons
- Fleurs rosier, crocus d'automne
- betteraves, choux, fèves
- fenouils, poireaux, fèves, salades, mâche
- Pois, salades, mâche
- Fèves, salades batavia, Frisée, scarole,



Contact :

Tél : 06 68 09 01 28

Email : acevilleneuve@gmail.com



Les petits papillons

Notre association vient de faire sa rentrée et déjà une trentaine de tout petits se côtoient depuis le début du mois de septembre !

La salle multi-activités accueille les assistantes maternelles agréées et les parents ou accompagnants d'enfant de moins de 3 ans plusieurs matinées par semaine.

Nous nous retrouvons pour partager un moment convivial et ludique.

Les enfants ont à disposition une grande salle aménagée pour eux avec des jeux adaptés à leur âge et en accès libre (dînette, poupées, jeux de construction, voitures, livres...).

Les tout-petits ont leur espace dédié avec tapis et jeux d'éveil. Des activités encadrées (constructions, puzzles, pâte à modeler, jeux en bois, dessins...) sont proposées aux plus grands s'ils le souhaitent.

Des ateliers dirigés sont organisés une fois par mois autour de différents thèmes.

La première activité créative pour les enfants s'est déroulée en octobre 2023 sur le thème de l'automne (peinture).

Cette année, nous prévoyons comme d'habitude le goûter de Noël, le Carnaval avec sa « crêpes party », la chasse aux œufs au petit bois du village, le pique-nique...

Nous organisons également **les goûters d'anniversaire** des enfants et le premier a déjà eu lieu en septembre.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous pouvez nous contacter par mail ou téléphone afin de connaître nos conditions d'adhésion et recevoir les documents correspondants.

Si vous avez des jeux, des jouets ou du matériel de puériculture en très bon état qui ne servent plus, vous pouvez leur donner une deuxième vie au sein de l'association les Petits Papillons.

Contact : Tel **06.83.17.84.69** (Christine DUMAS) / Email : lespetitspapillons31620@gmail.com



Judo club



Le judo présente de **nombreuses vertus physiques et morales.**

Sa pratique est bonne pour l'esprit et pour le corps, puisqu'elle inculque à ses adeptes des valeurs morales qui leur serviront tout au long de leur vie dans tous les domaines et est une activité physique à part entière puisqu'elle permet de travailler tous les muscles du corps.

À Villeneuve, **les enfants sont de plus en plus nombreux à vouloir pratiquer le judo** et nous sommes fiers de les voir s'épanouir dans ce sport.

Merci à notre professeur Julien qui les entraîne avec passion et qui sait si bien leur transmettre ces valeurs.

Le Judo Club vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année !

Contact :

Gwaëlle LE BIHAN (présidente) : **06 64 13 59 06** / Julien DALOD (Professeur) : **06 25 01 38 27**

Mail : judo.villeneuve@yahoo.com / Site internet : jc-villeneuve-les-bouloc.ffjudo.com / Facebook : [@Judo.Villeneuve31620](https://www.facebook.com/Judo.Villeneuve31620)



› Mots croisés

Mot mystère :

› Coloriage



› Le sais-tu ?

Quelques animaux africains

Dans les forêts tropicales

Le calao casqué produit des sifflements très forts, avec ses larges ailes, à cause de l'air qui passe entre ses plumes.

Le léopard est puissant. Il peut traîner un animal mort pesant son propre poids. Il mange des singes, des antilopes, des oiseaux, des serpents...

Le gorille vit en groupe. Cet animal est calme et **végétarien** : il ne mange que des feuilles, des écorces d'arbres, des fruits.

Dans la savane

Le gnou marche des kilomètres dans la savane à la recherche d'herbe fraîche. Il vit en troupeau.

Le guépard est le plus rapide des animaux. Il peut atteindre la vitesse de 100 km/h. Mais il se fatigue rapidement.

Dans le désert

Le dromadaire peut se passer d'eau durant plusieurs semaines. Son unique bosse lui apporte l'eau et la nourriture qui lui manquent.

Le fennec a de grandes oreilles, qui font jusqu'à 15 cm de long. Elles lui permettent d'évacuer la chaleur de son corps.

La hyène chasse la nuit en petit groupe. Elle se nourrit des cadavres laissés par les autres animaux de la savane.

Dico

Gerboise : petit rongeur du désert.
Addax : antilope gris clair avec

des cornes longues et en spirales.
Okapi : mammifère ruminant,

comme la vache.
Végétarien : qui ne mange pas de viande.

Les animaux d'Afrique

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le bulletin municipal aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

« Que vive mon village ! » Élus de la minorité

LE CONSEIL MUNICIPAL ET LE COMPLEXE DU HOMARD

Pourquoi s'interroger sur notre avenir collectif alors que tout semble aller pour notre commune ?

Parce que la transition écologique n'est plus une théorie. Les alertes des scientifiques sur le changement climatique impliquent des décisions concrètes qui bousculeront nos habitudes, nos convictions et notre mode de vie. ET CECI dans un contexte où la forte augmentation de la population de notre commune induit de nouveaux besoins individuels et collectifs.

Tout cela peut sembler alarmiste ou déphasé pour chacun de nous mais le conseil municipal devra rapidement prendre des décisions remettant en cause en partie notre modèle actuel de développement.

Nos propositions :



- Diviser par deux la surface constructible actuelle, en densifiant les nouveaux lotissements et le bâti existant
- Arborer les espaces publics et les voiries
- Créer une école dont la conception et le fonctionnement intègrent la nature
- Adapter nos bâtiments publics à la production d'énergie
- Mutualiser nos projets avec les communes voisines....
- Acquérir du foncier pour créer un boulevard arboré cyclable et piétonnier autour du cœur de village,

Aujourd'hui nos moyens financiers peuvent s'avérer être un frein (pourquoi changer) ou au contraire une opportunité.

Avant de décider, inspirons-nous de la vie du homard qui, bien que protégé par sa carapace doit pourtant en changer, pour continuer sa croissance et assurer sa survie.

Nous voulons croire en une commune résiliente.

A.Faggion T.Pattyn

Majorité municipale

L'électricité devient chaque jour un bien de plus en plus précieux dont le prix est en augmentation. Les demandes d'installation de panneaux photovoltaïques explosent. En ce qui concerne les bâtiments communaux, c'est plus délicat. **Pour la salle des fêtes**, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) qui a été consulté lors de l'élaboration du projet, **l'a clairement déconseillé**. Pour la nouvelle mairie, il aurait fallu abattre des arbres pour améliorer l'ensoleillement. Au niveau des énergies renouvelables, **la commune a déjà sur le site des Flamans** un espace de 7 Ha de panneaux photovoltaïques en fonctionnement.

Toutefois, nous sommes conscients de l'enjeu économique et climatique. Un bureau d'étude est en cours de **consultation pour évaluer la pertinence** de l'installation de panneaux **sur les autres bâtiments**, sur **des aires de parking** avec des ombrières. Des discussions ont lieu en ce moment pour partager avec d'autres acteurs l'utilisation en autoconsommation de l'énergie produite.

Par ailleurs, concernant l'environnement, la commission Grands Travaux a déjà recensé un certain nombre d'emplacements pour **planter des arbres sur le domaine public**. Une première campagne de plantations aura lieu cet hiver.



État civil

NAISSANCES



Le 18 juillet 2023

Jade Corinne MEIGNANT LAFFARGUE

Le 28 juillet 2023

Elena DUJARRY

DÉCÈS



Le 05 août 2023

NAVARRO veuve RUGET Juliette

Le 16 septembre 2023

DOUCE Philippe

Le 22 septembre 2023 (date estimée)

PUIG Bernard

MARIAGE



Le 08 juillet 2023

FABBRO Giovanni et MARTINAUD Nathalie

Le 01 août 2023

DAROLLES Olivier et LEFEVRE Marine

Le 23 septembre 2023

VERN Lewis et BELLIURE Marion

Le 14 octobre 2023

BENECH Ludovic et DELHAYE Sophie

Agenda

DÉCEMBRE

Samedi 16 déc. 17h30
Spectacle « Histoire d'un escargot »
Salle des fêtes

Mercredi 27 déc. 9h-12h
Conseillère numérique
Médiathèque

Samedi 31 déc.
Réveillon
Salle des fêtes

JANVIER

Samedi 6 jan. 10h30
Heure du conte
Maison des activités

Vendredi 12 jan. 19h30
Vœux du Maire
Salle des fêtes

Samedi 27 jan. 17h00
Spectacle « Driing Dingue Song »
Salle des fêtes

Du 18 jan. au 21 mars
Exposition « Les coulisses du web »
Salle d'exposition

FÉVRIER

Samedi 3 fév. 10h30
Heure du conte
Maison des activités

Mercredi 7 fév. 16h00
Atelier « Shiatsu ludique et détente »
Salle d'exposition

Vendredi 9 fév.
Carnaval ALAE

Samedi 24 fév. 14h00
Atelier « Vannerie »
Maison des activités

MARS

Samedi 3 mars 10h30
Heure du conte
Maison des activités

Samedi 9 mars 10h30
Atelier parent-enfant « Sieste musicale »
Salle des fêtes

Mardi 19 mars 15h30
Cérémonie commémorative
Monument aux morts

Samedi 30 mars 17h00
Spectacle « Petite chimère »
Salle des fêtes

AVRIL

Samedi 6 avr. 10h30
Heure du conte
Maison des activités

Samedi 27 avr. 20h30
Spectacle « Les femmes de la mythologie ... »
Salle des fêtes

MAI

Samedi 4 mai 10h30
Heure du conte
Maison des activités

Mercredi 8 mai 11h00
Cérémonie commémorative
Monument aux morts

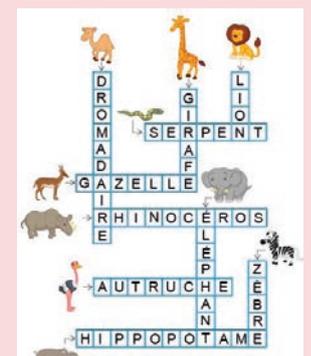
Samedi 18 mai. 9h30
Présentation des nouveautés
Médiathèque

JUIN

Samedi 1 juin 10h30
Heure du conte
Maison des activités

Samedi 1 juin 20h30
Spectacle « Parents »
Salle des fêtes

RÉPONSE MOTS FLÉCHÉS





Vœux du Maire

VENDREDI 12 JANVIER
À 19H30

suivis d'un apéritif dinatoire

à la salle des fêtes